

Institut de Formation Aux Professions de Santé



« Formation conduisant
au Diplôme d'Etat d'Ambulancier »

EQUIPE PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE DE L'IFPS

- ✓ Une Coordinatrice Générale des Instituts du GHT
- ✓ Un responsable de l'IFPS, Adjoint à la Direction, Directeur IFAS et Directeur IFAES
- ✓ Une Coordinatrice du niveau 3 et 4 (AS, ambulancier, auxiliaire ambulancier)
- ✓ 14 formateurs du secteur sanitaire et social
- ✓ 1 documentaliste
- ✓ 1 Formatrice assurant la pédagogie et innovation
- ✓ 3 secrétaires
- ✓ 1 agent d'entretien
- ✓ des intervenants extérieurs



MOYENS

- ✓ Salle informatique avec accès internet
- ✓ Centre de documentation (ouvrages et revues)
- ✓ Salles de Travaux Dirigés
- ✓ Salles de cours (Amphi...)
- ✓ Internet et WIFI
- ✓ Visioconférence
- ✓ Salle de simulation en santé
- ✓ Mannequin de moyenne fidélité
- ✓ Mannequins procéduraux



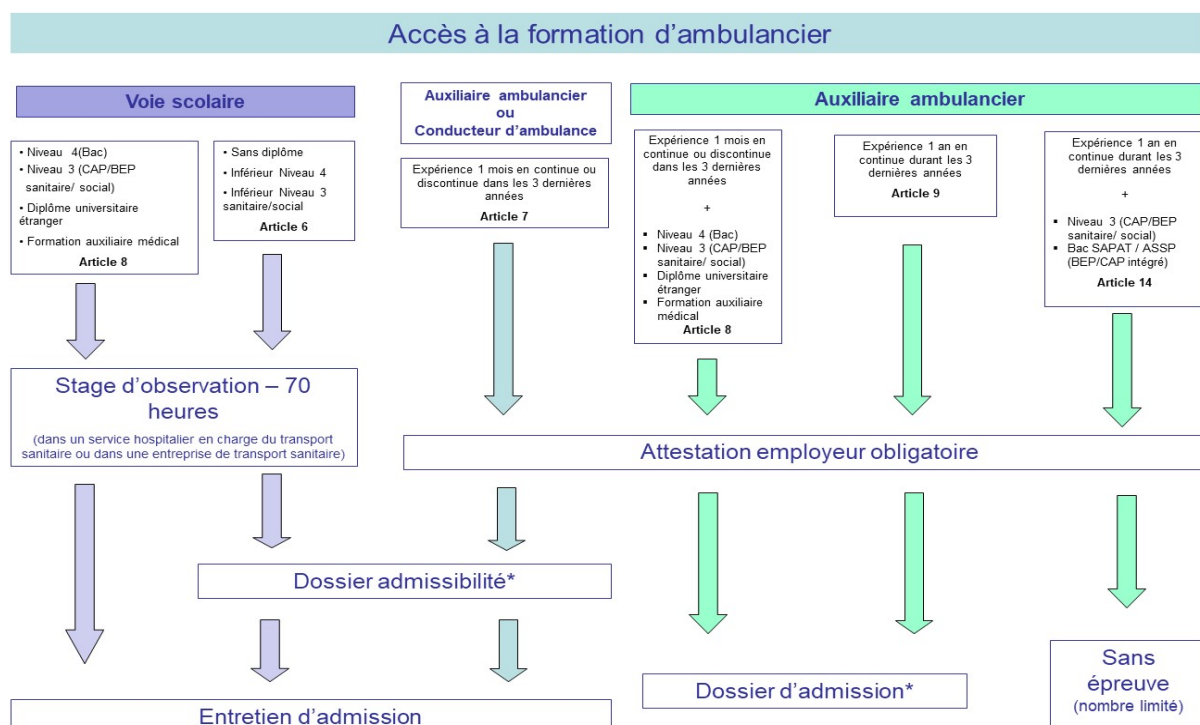
LE CONCOURS AMBULANCIER

Le dossier d'inscription :

- est téléchargeable sur le site internet du Centre Hospitalier de Fougères dans la rubrique établissement

La sélection

_Les épreuves de sélection sont différentes selon le profil de chaque candidat selon le tableau ci-dessous



* article 7 et 9 : Dossier admissibilité et admission = pièces demandées identiques

LA FORMATION AMBULANCIER



Deux sessions sont organisées chaque année en janvier et en septembre

La durée de la formation est de 801 heures :

- ✓ 16 semaines d'enseignement en institut (556 heures),
- ✓ 7 semaines en stage clinique et en entreprise de transport sanitaire (245 heures),
- ✓ 2 semaines de congés sont intégrées dans le cursus.

L'enseignement théorique :

L'enseignement comprend 5 blocs :

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Bloc 1. - Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient
Bloc 2. - Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence	4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
Bloc 3. - Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport
	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient
Bloc 4. - Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité
Bloc 5. - Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

L'enseignement clinique :

Les 5 stages sont réalisés en milieu professionnel dans le secteur sanitaire, en établissement de santé et en entreprise de transport sanitaire.

CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES

Le coût de la formation :

Le tarif 2022 est de 3100€ sous réserve de modification.

Financement :

Possibilité de bourses du Conseil Régional de Bretagne. Les demandes se font au moment de la rentrée.

Si prise en charge par la Région, 5 places pour la rentrée de Janvier et 4 places pour la rentrée de Septembre

Prise en charge possible par l'employeur (Transition pro, ANFH...), promotion professionnelle, Pôle emploi ou Compte Professionnel de Formation (selon les situations)

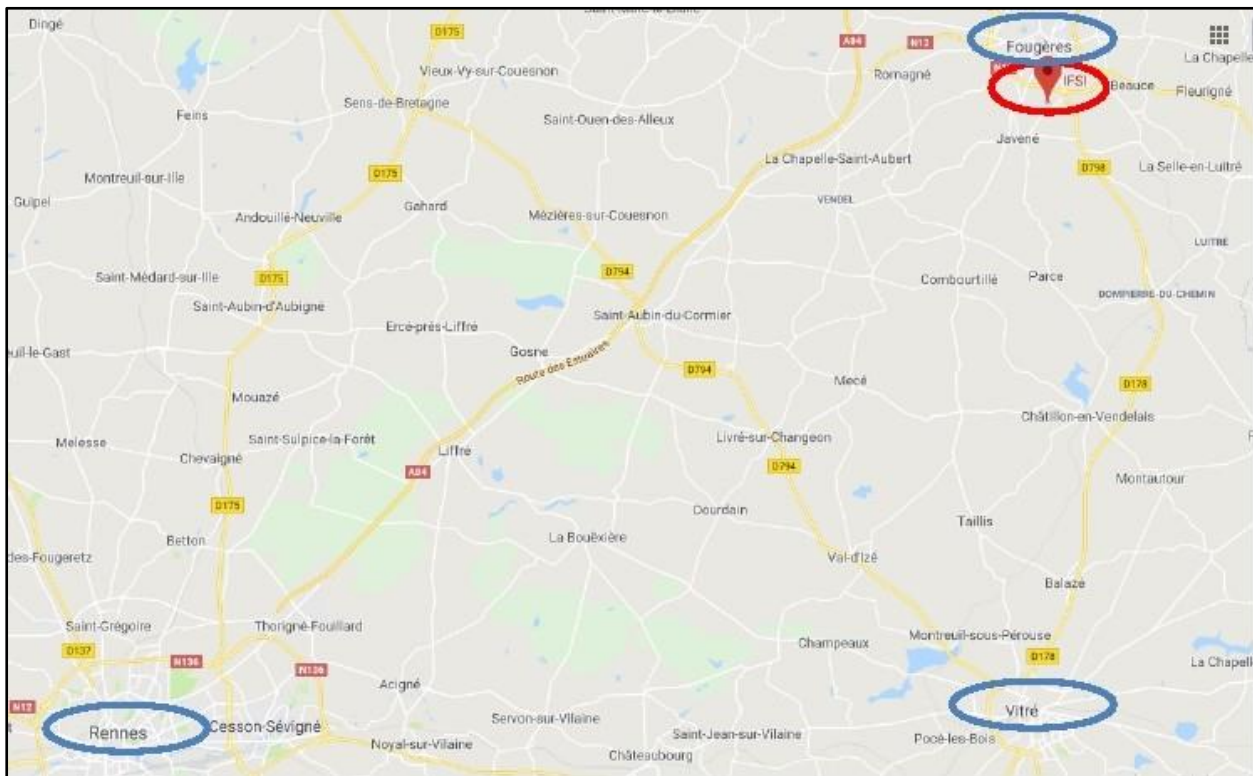
Conditions matérielles :

Les repas du midi peuvent être pris sur place. (Réfrigérateurs et micro-ondes)

Pas d'internat, mais des offres de logements sont à dispositions au secrétariat de l'Institut.

Les fournitures scolaires sont à la charge des élèves. Un ordinateur est conseillé.

ACCES GEOGRAPHIQUE



IFPS du Centre Hospitalier de Fougères - IFA

ZA de la Grande Marche - 6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

Géolocalisation : R 21, 35133 Javené, France

Latitude : 48.322762 | Longitude : -1.200109

Tél : 02 99 17 73 68

Site internet : www.ifps-CHFougères.bzh

✉ : secretariat@ifps-CHFougères.bzh

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h

Le vendredi de 8 h à 16 h 30

